GABON

Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 267 670 km²

Population : 2,4 millions d'habitants

Densité : 9,1 habitants/km²

Taux de croissance démographique : 1,9 %

Part de la population urbaine : 91,0 %

Économie

Notation de la dette souveraine (Fitch, 2021) : B–

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2023-2024 : 123e/193

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2023) : nd

Taux de change effectif réel (moyenne 2019-2023, base 100 en 2010) : 98,57 (100,03 pour la CEMAC)

Classification Banque mondiale : pays à revenu intermédiaire supérieur

Risque de surendettement : nd

PIB par habitant (2023) : 7 882 USD

Taux de croissance (2023) : 2,2 %

Inflation (2023) : 3,6 %

PIB (2023) : 11 648,3 milliards XAF / 19,2 milliards USD

Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2019-2023)

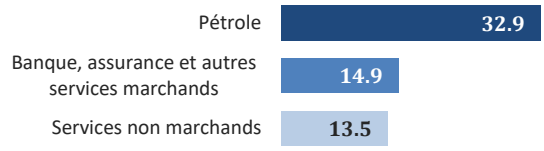

Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2019-2023)

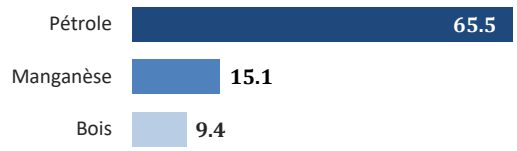

Développement humain et infrastructures

66,2 ans
Espérance de vie

2,5 %
Population sous le seuil de pauvreté

86,9 %
Accès à l'eau potable

3,9 %
Mortalité infantile

38
Inégalité de revenus (coefficient de Gini)

93,5 %
Accès à l'électricité

20,1 %
Prévalence de la malnutrition dans la population totale

85,7 %
Alphabétisation des adultes

125,4
Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants

138/191
Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)

66,1 %
Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque

39,9 %
Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

Cette monographie a été réalisée par le service Afrique et Développement de la Banque de France*. Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).*

Ces monographies complètent le Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France*, qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du* Rapport annuel*, arrêtées à fin juin 2024 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).*

Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page Sources et métadonnées*.*

Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.

GABON
CAMEROUN
GUINÉE ÉQUATORIALE
CONGO
OCÉAN ATLANTIQUE
LIBREVILLE
Port-Gentil
Lambaréné
Koulamoutou
Mouila
Oyem
Franceville
Moanda
ESTUAIRE
MOYEN-OGOOUÉ
OGOOUÉ-MARITIME
NGOUNIÉ
NYANGA
OGOOUÉ-IVINDO
WOLEU-NTEM
OGOOUÉ-LOLO
HAUT-OGOOUÉ
Équateur
Capitale d'État (plus de 500 000 hab.)
Plus de 100 000 hab.
Plus de 40 000 hab.
Plus de 20 000 hab.
Plus de 10 000 hab.
Autre ville ou village
Route principale
Route secondaire
Autre route et piste
Voie ferrée
Aéroport, aérodrome
Frontière non définie
Limite de province
Chef-lieu de province
Chef-lieu de département
Pétrole
Barrage, chute
Mangrove ou zone inondable
Réserve forestière ou domaine de chasse
0
100 km
GABON
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © Janvier 2018

Faits saillants

- **À la suite d'une intervention militaire menée par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) en août 2023, le général Brice Clotaire Oligui Nguema a été nommé président de la Transition de la République gabonaise.** L'un des objectifs de cette phase est la révision de la Constitution dans le cadre d'un dialogue national, avec pour finalité son adoption par référendum. À l'issue de la Transition, des élections devraient être organisées, en 2025.

- **La croissance de l'économie gabonaise a baissé en 2023, atteignant 2,2 %, après une hausse de 3,1 % en 2022, mais devrait rebondir en 2024 à 3,0 %.** Cette baisse s'explique principalement par les perturbations du réseau ferroviaire national et par une moindre demande sur les marchés asiatiques, et ce malgré une hausse de la production de pétrole et de manganèse. En dépit du déclin anticipé de la production pétrolière à partir de 2025, en raison du vieillissement des champs pétroliers, la reprise économique du Gabon devrait se poursuivre à moyen terme, à condition d'une véritable diversification de l'économie.

- **La diversification de l'économie gabonaise, encore fortement dépendante de la production d'hydrocarbures, représente un enjeu crucial pour le pays.** Le gouvernement de Transition s'est engagé à déployer un Plan national de développement pour la Transition (PNDT) sur la période 2024-2026, avec pour priorité le développement des infrastructures et du secteur minier, tout en veillant à instaurer un cadre juridique plus favorable et à maîtriser les dépenses publiques.

- **D'importantes réformes budgétaires et de gouvernance sont attendues afin d'éviter une trajectoire insoutenable de la dette et d'améliorer le climat des affaires.** La meilleure mobilisation des recettes fiscales, grâce à une plus grande transparence dans leur collecte, n'a pas suffi à compenser la hausse des dépenses, aggravant ainsi le déficit. En 2023, la dette publique a dépassé le seuil des 70 % du PIB, notamment en raison de la prise en compte d'importants arriérés jusque-là non comptabilisés. Parmi les réformes structurelles attendues figurent le remboursement des arriérés, l'assainissement des finances publiques, ainsi que la création d'un environnement juridique plus prévisible.

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

Portée principalement par son secteur extractif, l'économie gabonaise est la deuxième plus importante de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), après celle du Cameroun. Le Gabon est le septième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne (ASS), et le quatrième producteur mondial de manganèse [1]. L'économie gabonaise reste peu diversifiée, la production pétrolière représentant 38,4 % du PIB nominal entre 2019 et 2023, et 65,8 % des exportations du pays sur cette même période.

Le Gabon, recouvert à 88 % de forêt, produit 2,5 millions de mètres cubes de grumes par an (2019-2023). Bien que l'agriculture soit principalement vivrière et ait représenté 3,3 % du PIB seulement sur la période 2019-2023, les cultures de rente comme l'huile de palme et

Destinations des exportations du Gabon (2018-2022)
(en %, moyenne sur 5 ans)

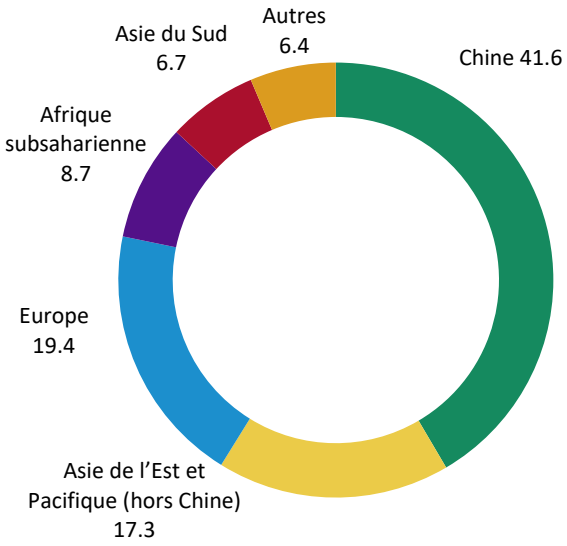

Sources : Base pour l'analyse du commerce international (BACI) du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), calculs Banque de France.

[1] *Groupe de la BAfD (2024),* Rapport Pays 2024. Gabon*, juillet.*

le caoutchouc se sont développées. Le secteur secondaire, axé sur le secteur du bâtiment et travaux publics, l'énergie et l'industrie manufacturière, reste encore modeste (13,3 % du PIB sur la période). En revanche, le secteur tertiaire, comprenant les administrations publiques, les transports, les télécommunications et le commerce, a représenté 47,3 % du PIB en moyenne sur la période 2019-2023, et 46,7 % en 2023.

Classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, le Gabon affiche l'un des PIB par habitant les plus élevés d'ASS, avec 8 420,1 dollars US en 2023. Cependant, le Gabon a perdu environ 20 % de son revenu réel par habitant au cours des quarante dernières années, principalement en raison de la diminution progressive des ressources pétrolières [2]. Selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le Gabon est désormais classé parmi les pays à niveau de développement humain moyen, avec un indice de 0,693 en 2022. Ce classement marque une régression par rapport à l'année 2020, où le Gabon figurait parmi les pays à haut niveau de développement humain. Fortement urbanisée – neuf Gabonais sur dix vivent en ville –, la population dispose d'un accès à l'eau (86,9 %) et à l'électricité (93,5 %) très supérieur à la moyenne de l'ASS (respectivement 65,1 % et 51,4 %), excepté dans les zones rurales, où seulement 30 % de la population a accès à l'électricité. Le taux de pauvreté y est modéré : 2,5 % des Gabonais vivent avec moins de 2,15 dollars US par jour à parité de pouvoir d'achat (contre 37,4 % en moyenne en ASS), mais un tiers de la population se situe en dessous du seuil national de pauvreté de 5,5 dollars US. Les indicateurs sociaux tels que la mortalité infantile, l'éducation et l'accès aux services sanitaires figurent parmi les moins performants des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

En raison de sa forte dépendance au secteur pétrolier, l'économie gabonaise est particulièrement vulnérable à la volatilité des prix mondiaux. Cette fluctuation se reflète directement sur le solde courant, qui a représenté en moyenne 5,9 % du PIB entre 2019 et 2023. Bien que le solde courant soit resté positif depuis 2020, il a subi une baisse significative, passant de 13,2 % en 2022 à 8,1 % en 2023. Cette volatilité affecte également la stabilité des finances publiques, dans un pays où les revenus pétroliers ont constitué près de 50 % des recettes budgétaires de l'État en 2023.

Les exportations gabonaises sont principalement tournées vers la Chine, destinataire de 41,6 % du total entre 2018 et 2022. La France et la Chine sont les deux principaux fournisseurs du Gabon, représentant respectivement 14 % et 15 % des importations gabonaises en 2023 [3]. Selon le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères 92 entreprises françaises sont établies au Gabon, générant environ 14 000 emplois. Le groupe singapourien Olam est devenu, depuis les années 2010, un partenaire majeur du gouvernement gabonais : il a investi près de 2 milliards d'euros au Gabon dans le secteur agroalimentaire et les infrastructures, et s'est vu confier la gestion de la zone économique spéciale de Nkok à la suite d'un partenariat public-privé.

Le secteur bancaire gabonais, deuxième de la CEMAC par sa taille (4 374 milliards, soit 19,5 % du bilan total de la sous-région), connaît un rythme de développement modéré. Entre 2021 et 2023, le volume total des crédits bruts a enregistré une croissance annuelle moyenne de 7,3 %. En 2023, la contribution du secteur bancaire au financement de l'économie privée a progressé, atteignant 14,7 % du PIB, contre 12,6 % en 2022, un niveau inférieur à la moyenne de la CEMAC (21,0 % du PIB en 2023). Ces crédits concernent principalement, comme dans le reste de la sous-région, des prêts à court terme (53,9 %) et à moyen terme (43,1 %). Cette dynamique s'est accompagnée d'une hausse du volume des dépôts (+ 3,5 % en 2023), ainsi que du taux de bancarisation, avec 15 % de nouveaux clients bancarisés en 2023. Le secteur s'est montré solide, affichant un taux de marge nette de 41,0 %, supérieur à la moyenne de la CEMAC (32,5 %), et une dégradation limitée de la qualité des portefeuilles de crédit, avec 8,0 % de créances brutes en souffrance, contre 16,0 % à l'échelle sous-régionale. Le ratio de couverture des risques par les fonds propres a, en revanche, sensiblement diminué (14,7 % en 2023, contre 16,1 % en 2022), mais reste supérieur à la moyenne de la CEMAC (11,8 % en 2023). L'exposition des banques au secteur souverain demeure élevée, représentant un tiers des actifs bancaires. Le secteur de la microfinance est, de son côté, peu développé : le Gabon ne comptait, en 2023, que 18 établissements de microfinance (EMF) sur les 521 agréés dans la CEMAC, pour un total de bilan de 158,6 milliards (8,2 % du bilan agrégé des EMF de la CEMAC). En juillet 2023, le gou-

[2] *Fonds monétaire international (FMI, 2024), « Le conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2024 au titre de l'article IV avec le Gabon », communiqué de presse n° 24/187, mai.*

[3] *D'après la Direction des statistiques commerciales (Direction of Trade Statistics, DOTS) du FMI.*

Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Gabon

	2019	2020	2021	2022	2023
Pétrole (en millions de tonnes)	**10,9**	**10,8**	**10,0**	**10,4**	**11,2**
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars US)	62,3	40,7	69,8	96,9	80,5
Prix moyen à l'export (en milliers de francs CFA par tonne)	266,2	170,7	282,5	440,5	356,3
Manganèse (en millions de tonnes)	**6,7**	**8,4**	**9,5**	**10,2**	**10,0**
Bois tropicaux					
Production de grumes (en millions de m^3)	2,1	2,1	2,6	2,9	2,7
Exportations de bois transformés (en millions de m^3)	0,9	0,9	1,2	1,2	1,2
Prix à l'exportation (en milliers de francs CFA par m^3)	419,6	415,2	402,9	389,1	362,7

Sources : BEAC et administrations nationales.

vernement gabonais a lancé un programme de microcrédits de 7 milliards, destiné aux petites et moyennes entreprises (PME), en partenariat avec cinq EMF.

CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

Après le coup d'État militaire d'août 2023, la situation sociale s'est rapidement stabilisée, mais les attentes en matière de réformes demeurent élevées. Durant les premiers mois de la Transition, les autorités ont entamé le remboursement des arriérés externes et internes, rectifié les comptes budgétaires pour les années 2021-2022, et adopté le budget 2024, intégrant des recettes et des dépenses précédemment non enregistrées. Elles ont également mis en place le Plan national de développement pour la Transition (PNDT 2024-2026) et ont engagé un dialogue politique avec toutes les parties prenantes en vue d'une réforme des institutions politiques, économiques et sociales. Le PNDT repose sur cinq piliers : i) les réformes politiques et institutionnelles ; ii) le développement des infrastructures stratégiques ; iii) l'intensification de la diversification économique ; iv) le développement du capital humain et l'inclusion sociale ; et v) la durabilité environnementale et la résilience au changement climatique. De nouvelles élections sont prévues pour 2025.

En 2023, le PIB réel a ralenti à 2,2 %, après une croissance de 3,1 % en 2022. Le PIB pétrolier a été le principal moteur de cette croissance, avec une hausse de 7,4 % en 2023, contre 3,0 % en 2022, et ce malgré la baisse des prix du pétrole. La production a atteint 11,2 millions de tonnes en 2023, contre 10,4 millions de tonnes l'année précédente. En revanche, le PIB non pétrolier a freiné la croissance, affichant une progression de seulement 0,9 % en 2023, contre 3,1 % en 2022. Ce secteur a été soutenu par l'exploitation forestière et l'activité minière, notamment avec l'amorce de la production de fer, qui a atteint 12,8 millions de tonnes en 2023. Cependant, le secteur non pétrolier a souffert des perturbations ferroviaires liées à la remise à niveau de plusieurs voies ferrées, entraînant des restrictions sur le trafic, ainsi que du ralentissement de la demande de l'économie chinoise, principal marché des exportations gabonaises.

En 2024, la croissance devrait légèrement augmenter, pour atteindre 3,0 %, soutenue par le dynamisme du secteur primaire et les investissements dans les infrastructures publiques. La production pétrolière devrait augmenter de 2,6 %, pour atteindre 11,4 millions de tonnes, grâce à la montée en puissance de nouveaux puits. Cependant, la nette baisse des prix pétroliers pourrait en partie annuler cet effet, en décourageant des investissements futurs. L'amélioration des performances du secteur minier, liée à la modernisation des infrastructures sur les sites d'Okouma et d'Okondja, jouera également un rôle clé. Par ailleurs, le secteur des bâtiments et travaux publics pourrait enregistrer une croissance de 7,2 points de pourcentage (pp), contribuant à + 0,3 pp du PIB en 2024. Selon le PNDT, les projets d'infrastructures routières devraient attirer 225,1 milliards en 2024. Malgré le rebond de l'économie, le PIB réel par habitant ne progresserait que de 0,7 % en 2024, après avoir stagné en 2023, d'après l'article IV du Fonds monétaire international (FMI) de mai 2024. Sur les moyen et long termes, le déclin progressif des ressources pétrolières pourrait significativement peser sur les perspectives de croissance et sur la position extérieure, compte tenu de la diversification encore modeste de l'économie hors pétrole.

L'inflation a diminué, atteignant 3,6 % en 2023, contre 4,3 % en 2022, un niveau qui reste légèrement supérieur à la norme communautaire de 3 %. L'ancrage du franc CFA sur l'euro permet de contenir l'inflation à un niveau très inférieur à la moyenne de l'ASS (16,2 % en

moyenne en 2023, selon les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI d'avril 2024). L'inflation est principalement entretenue par la hausse des prix alimentaires, qui représentent environ 40 % du panier de consommation (rapport du FMI des première et deuxième revues dans le cadre mécanisme élargi de crédit (MEDC, juillet 2022) et qui ont augmenté de 7,6 % en moyenne annuelle en 2023. Le recul des pressions inflationnistes est attribuable à l'amélioration des conditions internationales, au resserrement de la politique monétaire de la BEAC, ainsi qu'aux mesures gouvernementales de blocage des prix, notamment l'accord de juillet 2023 sur les prix de 67 produits importés. En 2024, l'inflation devrait de nouveau diminuer pour atteindre environ 2,5 %.

La position extérieure s'est légèrement améliorée en 2023. Bien que le solde de la balance courante se soit dégradé, passant de 13,2 % du PIB en 2022 à 8,1 % en 2023 en raison de la baisse des exportations en valeur (– 6,5 %) et de la hausse des importations (+ 10,2 %), la réduction du déficit financier de 57,2 % a contribué à améliorer la situation globale. Le compte financier a été soutenu par les investissements directs étrangers, qui ont augmenté de 12,5 %. Ainsi, la balance des paiements a dégagé un surplus de 0,3 % du PIB, contre 0,1 % en 2022. Cependant, selon les projections du FMI, le solde de la balance courante pourrait se détériorer et s'approcher de l'équilibre à l'horizon 2028, en raison de la baisse des prix du pétrole et de la diminution de la production pétrolière. Combinées à des perspectives plus modestes pour le compte financier, notamment en raison des importants remboursements d'euro-obligations prévus entre 2025 et 2030, ces évolutions pourraient affaiblir la position extérieure du Gabon.

La baisse des cours du pétrole en 2023, combinée à une augmentation des dépenses courantes, a pesé sur le solde des comptes publics. La diminution des recettes pétrolières (– 3,6 %) a été atténuée par la bonne performance des recettes non pétrolières (+ 8,9 %), sans toutefois empêcher un recul des recettes totales (dons inclus) de 2,3 %. L'amélioration de la transparence dans la collecte des recettes fiscales hors pétrole a permis une mobilisation importante dans les derniers mois de l'exercice 2023. Les dépenses courantes ont, quant à elles, augmenté de 11,2 % sur la même période. Les dépenses préélectorales ainsi que la prise en compte par le gouvernement de Transition de dépenses jusque-là non budgétisées ont également alourdi l'ensemble. Cela a contribué à porter le déficit primaire loin des objectifs fixés par l'accord triennal du FMI approuvé en 2021. D'après le FMI, le déficit primaire non pétrolier s'est creusé pour atteindre 14,1 % du PIB non pétrolier en 2022 (contre 5 % selon les objectifs initiaux du programme FMI) et 14,3 % en 2023 (contre 3,4 % prévus). Dans ce contexte, le solde budgétaire (base engagements, dons compris) s'est détérioré, passant de – 0,7 % du PIB à – 2 % entre 2022 et 2023.

Les déficits non pétroliers en 2022-2023 ont entraîné une accumulation rapide des arriérés, portant la dette publique à 71,1 % du PIB en 2023, au-dessus du plafond fixé par la CEMAC (à 70 % du PIB). Les engagements financiers non honorés ont atteint environ 12,6 % du PIB à la fin 2023 (article IV du FMI, mai 2024). À cela s'ajoutent les intérêts croissants sur la dette publique (14,3 % des recettes budgétaires dons inclus en 2023, contre 13,6 % en 2022), en particulier sur la dette extérieure (+ 10,8 %). Selon l'analyse de viabilité de la dette du FMI (mai 2024), celle-ci est jugée soutenable. Dans le scénario de référence à moyen et long termes, si les politiques budgétaires restent inchangées, la dette pourrait dépasser 100 % du PIB d'ici 2029, avec une accélération de cette tendance en raison de la diminution continue des revenus pétroliers. En juin 2024, l'agence de notation internationale Moody's a abaissé la note du pays de Caa1 à Caa2, en raison des risques croissants de détérioration de la situation financière en 2025. Selon la même analyse du FMI, les besoins de financement devraient atteindre en moyenne 16,75 % du PIB par an entre 2024 et 2027, en tenant compte de l'amortissement prévu de l'euro-obligation en 2025, soit plus du triple des 5,5 % du PIB anticipés dans la précédente analyse de viabilité de la dette (juillet 2022).

Le volume des émissions gabonaises sur le marché des titres publics a augmenté en 2023, porté par une hausse des émissions à moyen terme (obligations du Trésor assimilables, OTA). Celles-ci ont atteint 953,2 milliards, soit une progression de 65,3 % par rapport à 2022. En revanche, les émissions à court terme (bons du Trésor assimilables, BTA) ont reculé de 4,8 % pour s'établir à 454,6 milliards. Le Gabon est ainsi resté le principal émetteur de titres du Trésor sur le marché financier régional, représentant 34,5 % de l'ensemble des émissions de la CEMAC en 2023. Le coût des émissions gabonaises est resté proche de la moyenne communautaire, avec des taux d'intérêt moyens pondérés de 6,59 % pour les BTA (contre 6,23 % dans la CEMAC) et de 9,28 % pour les OTA (contre 9,18 % dans la CEMAC). En parallèle, l'État gabonais a emprunté sur la

Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), pour des montants de 154,6 milliards (coupon de 6,25 %, maturité de 5 ans) et de 135,0 milliards (coupon de 6 %, maturité de 4 ans). Pour rappel, s'agissant du marché des actions, la Société commerciale gabonaise de réassurance (SCG-Ré) a été introduite en bourse en janvier 2023, faisant de la société la sixième valeur sur le compartiment d'actions de la BVMAC. En août 2023, le Gabon a réalisé une opération d'échange « dette contre nature » lui permettant de restructurer une partie de sa dette externe, en échange d'un investissement public de 125 millions de francs CFA (XAF) dans un fonds dédié à la protection océanique. Les nouvelles obligations émises, pour un montant de 500 millions de dollars US, ont été échangées contre une obligation de 436 millions de dollars US. Ces obligations sont notées Aa2 par Moody's, 14 crans au-dessus de la notation du Gabon (Caa2), et leur rendement est de 6 %, alors que les taux des obligations gabonaises montent à environ 10 % sur le marché secondaire.

Le FMI a suspendu la troisième revue du programme gabonais d'ajustement au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) en raison de l'affaiblissement des performances budgétaires et des réformes structurelles à l'approche des élections d'août 2023. Ce programme triennal, conclu en juillet 2021, prévoyait un financement total à hauteur de 388,8 millions de droits de tirages spéciaux (DTS – 553,2 millions de dollars US). Seules deux revues ont été achevées, la dernière en 2022, et le programme ne peut plus être redressé par une extension à court terme. En raison d'insuffisances dans la mise en œuvre des réformes structurelles, seul 1 des 16 repères structurels prévus pour 2022-2023 a été atteint. Des progrès ont été engagés fin 2023 dans la mise en œuvre des repères structurels, notamment avec l'intégration de tous les revenus et paiements dans le Compte unique du Trésor (CUT), la numérisation des services publics, y compris le paiement des impôts, l'introduction de la taxe foncière unique (TFU), la publication annuelle d'un rapport de la Commission nationale de lutte contre la correction et l'enrichissement illicite (CNLCEI), ainsi que la présentation d'un bilan du secteur public (BSP).

Le secteur bancaire a poursuivi son développement en 2023. Après une forte croissance de 22,9 % en 2022, en 2023, le bilan agrégé de la place bancaire a connu une croissance plus modérée, à 9,0 %, pour atteindre 4 374 milliards. Au passif, cette dynamique a été alimentée par la forte progression des dépôts du secteur

Activité économique et inflation au Gabon

(en %)

	2021	2022	2023	2024
Variation annuelle du PIB	**1,5**	**3,1**	**2,2**	**3,0**
Inflation (en moyenne annuelle)	**1,1**	**4,3**	**3,6**	**2,5**

Note : Prévisions pour 2024.
Source : BEAC.

public (+ 47,4 %) et par les opérations de refinancement de la BEAC (272 milliards, contre 10 milliards en 2022). À l'actif, elle a été portée par les crédits bruts (+ 7,0 %), et surtout par les opérations de trésorerie (+ 26,7 %), au travers des acquisitions de titres publics. Les crédits au secteur privé ont progressé de 12,3 %, après 15,3 % en 2022, tandis que les prêts à l'État ont quasiment stagné (+ 0,3 %) après s'être repliés en 2022 (– 10,3 %). Le volume des créances nettes en souffrance a diminué de 6,4 % en 2023, ce qui s'est traduit par une baisse du taux net de créances en souffrance, de 2,1 % en 2022 à 1,9 %. La rentabilité de la place bancaire demeure élevée, avec, en 2023, un résultat net de 111 milliards (+ 26,5 % par rapport à 2022). Le coefficient de rentabilité, établi à 19,8 % en 2023, a augmenté de 3,3 points par rapport à 2022, mais reste inférieur à celui de la CEMAC, qui s'élève à 30,9 %. La solidité prudentielle du secteur s'est maintenue, avec un ratio de couverture des risques par les fonds propres de 14,7 % et un ratio de liquidité de 176,7 %, dépassant à la fois les exigences réglementaires (respectivement 10,5 % et 100 %) et la moyenne sous-régionale (11,8 % et 176,4 %). Bien que le secteur bancaire demeure globalement solide, des risques subsistent en raison de l'exposition à la dette souveraine et de la vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole. Le processus de liquidation de trois banques publiques a progressé en 2023, deux d'entre elles étant désormais en liquidation judiciaire.

ENJEUX ET DÉFIS

Afin de réduire sa dépendance au secteur pétrolier et assurer la croissance du PIB par habitant, la diversification demeure un enjeu majeur pour l'économie gabonaise. Le pays est à la fois exposé aux variations des cours mondiaux et au déclin de ses réserves pétrolières. Selon le FMI, les réserves pourraient s'épuiser d'ici 2050, en supposant une baisse annuelle de 1 % de la production pétrolière à partir de 2027. Dans ce contexte, le PNDT 2024-2026 a succédé au Plan d'accélération de la transformation (PAT). Le nouveau

programme inclut 320 projets de développement, dont 30 seront mis en place en 2024, répartis dans 11 secteurs clés tels que les infrastructures routières (6 projets) et l'éducation (5 projets). L'agriculture est un autre secteur stratégique, compte tenu du manque d'autonomie alimentaire du Gabon et de sa dépendance aux importations. Le Gabon est doté d'un fort potentiel (environ 1 million d'hectares de terres arables et des pluies abondantes) mais le secteur agricole ne représentait que 2,2 % du PIB nominal en 2023. Début 2024, le gouvernement, par l'intermédiaire de la Caisse de dépôts et consignations (CDC), a acquis 35 % des parts de la Société gabonaise de distribution (CECA-GADIS), dans le but de réduire progressivement la dépendance alimentaire extérieure, de 90 % à 75 % d'ici 2028, notamment grâce au projet « CDC TER », visant à augmenter la contribution de l'agriculture au PIB. D'autres secteurs à fort potentiel, tels que l'écotourisme, les services numériques et la logistique, pourraient jouer un rôle déterminant dans l'accélération de la transformation de l'économie gabonaise. Ces secteurs sont reconnus pour leur capacité à créer des emplois et à atteindre des niveaux élevés de productivité du travail.

La mise en œuvre de la stratégie de diversification dépend en grande partie de la consolidation budgétaire, pour assurer la viabilité de la dette à l'avenir. À cet égard, les autorités se sont engagées à poursuivre des réformes, notamment l'amélioration de la transparence fiscale, en particulier pour le secteur pétrolier. La récente acquisition d'Assala et d'Addax (deux sociétés pétrolières) pourra permettre aux autorités de mieux suivre les flux du secteur. Selon le FMI, pour stabiliser la dette, le déficit primaire non pétrolier devra être réduit et passer de 14 % à 2 % du PIB non pétrolier, soit un ajustement de 6-7 % du PIB. Cela pourrait être réalisé par des mesures sur les dépenses (réduction des subventions, soutien aux entreprises publiques déficitaires, réduction de la masse salariale) et sur les recettes (réduction des exemptions fiscales, numérisation des déclarations de revenus). Une amélioration de la gouvernance et des comptes publics pourrait réduire les écarts de taux (*spreads)* gabonais de 450 points de base, diminuant ainsi le coût de la dette extérieure [4].

Les enjeux liés au climat des affaires et à la bonne gouvernance figurent parmi les principaux défis du gouvernement de Transition. Une enquête du FMI menée auprès de 37 entreprises gabonaises a révélé que leurs principales contraintes incluaient le manque de transparence, un environnement fiscal imprévisible, des infrastructures défaillantes et une insuffisance en matière de capital humain [5]. La gouvernance en matière de finances publiques, le cadre de lutte contre la corruption et celui de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération (LBC/FT/FP) doivent aussi être améliorés. Selon une étude du FMI [6], la mauvaise gouvernance est l'un des principaux facteurs contribuant aux coûts d'emprunt élevés et volatils du Gabon. Les défis prioritaires résident dans la gestion des ressources pétrolières, où l'opacité des contrats et du partage des revenus dissimule l'ampleur des fonds disponibles pour les dépenses publiques. En outre, les caisses de sécurité sociale au Gabon présentent des risques fiscaux importants, qui pourraient s'aggraver en l'absence de réformes urgentes de gouvernance. Les fonds de pension public (CPPF) et privé (CNSS) ainsi que le fonds d'assurance santé (CNAMGS) font face à des engagements non provisionnés et des arriérés importants. Entre 2016 et 2022, le gouvernement a accumulé des arriérés sur les contributions patronales et salariales représentant environ 1,2 % du PIB [7]. Dans le domaine LBC/FT/FP, les autorités ont récemment terminé une évaluation nationale des risques et soumis un plan d'action de deux ans au Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (Gabac). Une nouvelle réglementation régionale (COBAC R-2023/01) applicable aux institutions financières est entrée en vigueur en juillet 2024 afin de renforcer les exigences en matière de contrôle interne. D'autres réformes prévues, notamment la désignation de superviseurs LBC/FT/FP pour les négociants en métaux et les agents immobiliers, ainsi que des mesures visant à améliorer la transparence de la propriété bénéficiaire des personnes morales, devraient être accélérées.

La protection de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles figurent parmi les priorités majeures du Gabon, dont 88 % du territoire est recouvert par la forêt équatoriale. Représentant 11 % du couvert forestier du Bassin du Congo, cette forêt cons-

[4] *FMI (2024),* Gabon : Selected Issues*, mai.*
[5] Ibid.
[6] Ibid.
[7] *Fonds monétaire international (FMI, 2024), « Le conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2024 au titre de l'article iv avec le Gabon », communiqué de presse n° 24/187, mai.*

titue un atout essentiel dans l'absorption des gaz à effet de serre. Selon la Banque mondiale, le Gabon est un absorbeur net de 100 millions de tonnes de carbone. Le pays abrite 13 parcs nationaux et ses espaces protégés couvrent 22 % de sa superficie. Les écosystèmes côtiers jouent également un rôle crucial dans la régulation du climat et la préservation de la biodiversité, tout en fournissant des services écosystémiques aux populations locales. Lors du Sommet des trois bassins en octobre 2023, qui a réuni les chefs d'État et de gouvernement des bassins du Congo, de l'Amazonie et de Bornéo-Mékong ainsi que des organisations internationales et des ONG, le chef du gouvernement de Transition gabonais a appelé la communauté internationale à soutenir les efforts des pays à faible revenu dans la préservation des écosystèmes. En juin 2023, le plan-cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable du Gabon 2023-2027 a été lancé. Ce document stratégique vise à renforcer la collaboration entre le gouvernement gabonais et les agences onusiennes afin de faciliter la transition du pays vers une économie verte.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

Des projets d'envergure sont en cours pour développer les infrastructures du Gabon. Le PNDT du gouvernement gabonais projette 2,2 milliards de dollars US d'investissements dans les infrastructures routières de 2024 à 2026. Parmi les projets routiers considérés comme prioritaires figurent, entre autres, les travaux d'aménagement du contournement de la ville d'Oyem, les travaux de réhabilitation du tronçon Bifoun-Lambaréné, l'aménagement de la route Ntoum-Cocobeach ainsi que la poursuite des travaux de réhabilitation du Transgabonais, une route reliant Libreville à Franceville. Pour ce faire, le gouvernement prévoit de mobiliser des fonds propres, de solliciter des financements extérieurs et de recourir à des partenariats public-privé. À ce titre, en mai 2024, un protocole d'accord a été signé entre l'entreprise française Colas et l'État gabonais pour la réhabilitation des voiries de Franceville phase III et de l'axe routier Bifoun-Lambaréné. Cet accord a été conclu dans le cadre du Forum économique Gabon-France, qui a réuni près de 600 entreprises françaises et gabonaises. D'autres accords ont également été établis pour améliorer la gestion de l'eau au Gabon, optimiser les performances du port d'Owendo, et construire le contournement routier de Libreville, le Owendo Bypass reliant la zone économique spéciale de Nkok au port d'Owendo. Deux déclarations d'intention ont également été signées par les ministres des deux pays : l'une sur le financement de la réhabilitation de la décharge de Mindoubé [8], l'autre sur la poursuite du Plan de remise à niveau (PRN2) de la ligne de chemin de fer du Transgabonais. Ce dernier traverse cinq des neuf provinces gabonaises et constitue un outil essentiel pour l'acheminement du manganèse et le désenclavement des populations de l'intérieur du pays. Les travaux de remise à niveau avaient débuté en 2016 avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), Proparco et la Banque mondiale. En réaffirmant leur engagement, les signataires de la déclaration envisagent de poursuivre et d'amplifier le projet par l'obtention de nouveaux financements. Concernant les infrastructures énergétiques, la construction du barrage hydroélectrique de Kinguélé Aval se poursuit, avec un premier versement des bailleurs de fonds, effectué en novembre 2023. Le barrage, dont l'entrée en service est prévue pour fin 2024, aura une capacité de 35 mW et pourra fournir environ 13 % des besoins en électricité de Libreville.

Plusieurs projets visent à diversifier l'économie gabonaise. Parallèlement à la production de manganèse, de bois, d'or et de fer, d'autres investisseurs ont lancé des activités de prospection minière. C'est notamment le cas de Heling Minerals Gabon, une filiale du groupe français Bouygues, qui cherche à évaluer le potentiel des métaux critiques présents dans les sols du pays. Ces métaux jouent un rôle capital dans la transition vers une économie bas-carbone. D'autres ressources, telles que le gisement de plomb-zinc de Kroussou, sont en cours de développement par la société australienne Apollo Minerals. Lors du Forum économique Gabon-Chine en septembre 2024, trois mémorandums d'entente ont été signés pour le développement de projets miniers au Gabon, représentant un investissement total de 242 milliards. Le gouvernement entend réformer son Code minier en vue d'améliorer la connaissance du potentiel géologique et d'attirer des investissements. Ces travaux de réformes bénéficient par ailleurs d'un prêt de la Banque africaine de développement (BAfD), dans le cadre du Projet d'appui à la diversification de

[8] *La France s'était engagée en mars 2023, lors du One Forest Summit, à octroyer un prêt direct du Trésor pour la mise aux normes internationales de la décharge, située en banlieue de Libreville.*

l'économie gabonaise (Padeg). Le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) agit également comme un catalyseur de projets visant à transformer structurellement l'économie et à réduire la dépendance au pétrole. En tant qu'instrument de placement financier de la République gabonaise, le Fonds soutient l'action du gouvernement en investissant dans trois secteurs stratégiques : le financement des infrastructures, l'appui aux PME et l'appui aux secteurs sociaux. Le FGIS est également l'agent exclusif chargé de la commercialisation des crédits carbone appartenant à l'État dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Dans le secteur du tourisme, le FGIS et ses filiales ont signé en août 2023 un accord de partenariat pour développer des complexes hôteliers, afin de renforcer l'attractivité du territoire [9]. Parallèlement, le nouveau gouvernement prévoit de promouvoir le tourisme durable avec pour objectif d'attirer 600 000 voyageurs par an d'ici 2029. Parmi les actions prioritaires pour la période 2024-2026 figurent l'élaboration d'un Code du tourisme, un projet d'identification des zones d'intérêt touristique (ZIT), ainsi que la création d'un fonds de financement touristique. Cependant, l'ensemble de ces projets comporte des risques significatifs, notamment en ce qui concerne les pressions potentielles sur l'environnement et l'accélération de la déforestation.

Dans le cadre du PNDT, les nouvelles autorités ont lancé différentes initiatives avec le soutien de partenaires internationaux. Parmi ces initiatives, le projet Gabon numérique, signé en janvier 2024 entre le gouvernement de Transition et la Banque mondiale pour un montant de 68,5 millions de dollars US, vise à accélérer l'adoption des services publics numérisés et à renforcer la sécurité des échanges de données au sein du secteur public. Ce projet a également pour objectif de réduire les inégalités dans l'accès aux services publics. En avril 2024, le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) a été lancé en collaboration avec le Pnud, afin d'améliorer l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base dans les zones rurales tout en renforçant la gouvernance locale. Par ailleurs, en mars 2024, le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (Hiswaca), soutenu par la Banque mondiale, a été étendu au Congo et au Gabon. Ce projet vise à aider les organismes régionaux à mettre en place des systèmes statistiques performants et durables, à améliorer la coordination entre les instituts nationaux de statistique (INS), et à renforcer les capacités de collecte des données, tout en garantissant leur qualité et leur conformité avec les normes internationales.

[9] *FGIS (2023), « Signature d'un partenariat dans l'hôtellerie au Gabon », communiqué de presse, août.*

ANNEXE

Gabon – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA [XAF] ; taux et variations en %)

	2020	2021	2022	2023
Ressources	**10 853,2**	**12 920,1**	**15 716,3**	**15 500,9**
PIB nominal	**8 373,5**	**9 867,9**	**12 150,0**	**11 648,3**
dont secteur pétrolier	*1 814,6*	*2 779,7*	*4 462,0*	*3 898,2*
Importations de biens et services	**2 479,7**	**3 052,1**	**3 566,3**	**3 852,6**
Biens	1 678,9	1 915,2	2 251,3	2 481,1
Services	800,7	1 137,0	1 315,0	1 371,5
Emplois	**10 853,2**	**12 920,1**	**15 716,3**	**15 500,9**
Consommation finale	**6 256,1**	**6 536,5**	**6 296,0**	**6 272,1**
Publique	1 761,8	1 615,9	1 946,7	2 414,7
Privée	4 494,3	4 920,6	4 349,3	3 857,4
Formation brute de capital fixe [a)]	**1 804,9**	**2 326,0**	**3 229,1**	**3 445,8**
Publique	299,4	338,2	392,4	360,6
Privée	1 505,4	1 987,8	2 836,7	3 085,2
dont secteur pétrolier	*428,1*	*652,7*	*1 404,9*	*1 551,8*
Variations de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations de biens et services	**2 792,2**	**4 057,6**	**6 191,2**	**5 783,0**
Biens	2 714,7	3 947,2	6 072,8	5 660,8
Services	77,5	110,4	118,4	122,2
Épargne intérieure brute	2 117,4	3 331,4	5 854,1	5 376,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	312,6	1 005,4	2 625,0	1 930,4
Revenus des facteurs	**- 370,4**	**- 639,3**	**- 1 156,8**	**- 1 128,0**
Épargne intérieure nette	1 747,1	2 692,1	4 697,3	4 248,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	**21,6**	**23,6**	**26,6**	**29,6**
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	- 1,8	1,5	3,1	2,2
Déflateur du PIB	- 10,1	16,1	19,4	- 6,2
Prix à la consommation, en moyenne	1,3	1,1	4,3	3,6

a) Y compris variations de stocks.
Source : BEAC.

Gabon – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA [XAF])

	2020	2021	2022	2023
Recettes et dons	**1 684,7**	**1 652,9**	**2 416,0**	**2 471,1**
Recettes budgétaires	**1 681,3**	**1 641,0**	**2 416,0**	**2 471,1**
Recettes pétrolières	596,2	595,0	1 279,0	1 233,0
dont impôt sur les sociétés et redevance	*400,9*	*323,5*	*731,6*	*805,7*
Recettes non pétrolières	1 085,1	1 046,0	1 137,0	1 238,0
dont recettes non fiscales	*91,2*	*75,5*	*89,4*	*50,0*
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	**3,5**	**11,9**	**0,0**	**0,0**
Dépenses totales et prêts nets	**1 868,3**	**1 860,0**	**2 506,0**	**2 699,0**
Dépenses courantes	**1 626,9**	**1 587,3**	**2 165,3**	**2 408,2**
Salaires	683,2	682,0	769,5	766,7
Intérêts	305,8	309,0	327,6	353,0
Sur la dette intérieure	*125,4*	*138,6*	*158,9*	*166,1*
Sur la dette extérieure	*180,4*	*170,4*	*168,7*	*186,9*
Autres dépenses courantes	637,9	596,3	1 068,2	1 288,4
Dépenses en capital	**241,5**	**272,8**	**316,4**	**290,8**
Dépenses budgétaires	152,5	210,8	230,7	187,7
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	89,0	62,0	85,7	103,1
Dépenses de restructuration	**0,0**	**0,0**	**24,2**	**0,0**
Prêts nets	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Solde primaire (hors dons) [a]	**82,3**	**13,3**	**164,5**	**62,1**
Solde base engagements (dons compris) [b]	**- 183,6**	**- 207,2**	**- 90,0**	**- 227,9**
Arriérés	**- 146,4**	**397,5**	**238,7**	**504,1**
Arriérés intérieurs	- 173,2	346,8	176,9	405,0
Arriérés extérieurs	26,8	50,8	61,8	99,2
Solde base caisse [c]	**- 330,0**	**190,4**	**148,8**	**276,2**
Financement	**330,0**	**- 190,4**	**- 148,8**	**- 276,2**
Financement intérieur	**212,8**	**- 157,4**	**- 70,0**	**- 154,0**
Bancaire	321,6	539,8	58,0	- 51,0
Non bancaire	- 108,8	- 697,2	- 128,0	- 103,0
Financement extérieur	**117,2**	**- 33,0**	**- 78,7**	**- 122,2**
Tirages sur emprunts	779,8	530,9	160,9	460,6
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 662,6	- 563,8	- 239,7	- 582,8
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	20,1	16,6	19,9	21,2
Recettes pétrolières	7,1	6,0	10,5	10,6
Dépenses courantes	19,4	16,1	17,8	20,7
Solde base engagements (dons compris) [b]	- 2,2	- 2,1	- 0,7	- 2,0
Dette publique	76,6	73,9	56,7	71,1

a) Solde primaire = recettes budgétaires – dépenses courantes (hors intérêts sur dette extérieure) – dépenses budgétaires en capital – dépenses de restructuration – prêts nets.

b) Solde base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses totales et prêts nets.

c) Solde base caisse = solde base engagements + arriérés.

Source : BEAC.

Gabon – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA [XAF])

	2020	2021	2022	2023
a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)	**- 43,9**	**373,6**	**1 600,6**	**946,4**
1 - Biens et services	**329,6**	**1 045,8**	**2 683,3**	**2 001,7**
Balance des biens	**1 052,8**	**2 072,4**	**3 879,8**	**3 251,0**
Exportations de biens FOB	2 731,7	3 987,6	6 131,1	5 732,1
dont : pétrole	*1 675,2*	*2 554,0*	*4 127,2*	*3 774,2*
manganèse	*574,2*	*692,5*	*775,6*	*741,5*
bois	*368,0*	*480,5*	*453,8*	*434,7*
Importations de biens CAF	- 2 036,2	- 2 143,5	- 2 456,5	- 2 777,7
Importations de biens FOB	- 1 678,9	- 1 915,2	- 2 251,3	- 2 481,1
dont : secteur pétrolier	*- 533,7*	*- 533,2*	*- 1 362,8*	*- 1 625,2*
secteur minier	*- 69,2*	*- 72,1*	*- 125,8*	*- 135,7*
secteur forestier	*- 23,0*	*- 34,9*	*- 39,8*	*- 31,2*
Balance des services	**- 723,2**	**- 1 026,6**	**- 1 196,5**	**- 1 249,3**
dont fret et assurances	*- 352,7*	*- 221,1*	*- 197,7*	*- 288,8*
2 - Revenus primaires	**- 370,4**	**- 639,3**	**- 1 156,8**	**- 1 128,0**
dont intérêts sur la dette	*- 180,4*	*- 170,4*	*- 168,7*	*- 186,9*
3 - Revenus secondaires	**- 3,1**	**- 32,9**	**74,1**	**72,6**
Administrations publiques	**- 4,3**	**1,8**	**0,6**	**1,2**
Autres secteurs	**1,2**	**- 34,7**	**73,5**	**71,4**
b - Compte de capital	**0,0**	**0,0**	**0,2**	**0,0**
c - Compte financier	**- 316,3**	**- 729,7**	**- 1 619,4**	**- 693,1**
Investissements directs	61,8	232,2	603,3	678,7
Investissements de portefeuille	237,1	146,2	- 70,5	- 96,3
Autres investissements	- 615,2	- 1 108,1	- 2 152,2	- 1 275,5
Financement exceptionnel (pour mémoire)	**26,8**	**50,8**	**11,1**	**38,4**
d - Erreurs et omissions nettes	**128,2**	**59,6**	**31,7**	**- 214,3**
e - Solde global (a + b - c + d)	**- 232,0**	**- 296,4**	**13,2**	**39,0**
Solde courant (en % du PIB)	**- 0,5**	**3,8**	**13,2**	**8,1**
Solde global (en % du PIB)	**- 2,8**	**- 3,0**	**0,1**	**0,3**

Source : BEAC.

Gabon – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA [XAF])

	2020	2021	2022	2023
Court terme	627	802	841	1 022
Moyen terme	609	625	764	816
Long terme	19	19	31	57
Total	**1 255**	**1 446**	**1 636**	**1 895**

Source : BEAC.

Gabon – Bilan simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XAF])

Actif	2021	2022	2023	Passif	2021	2022	2023
Valeurs immobilisées	**361**	**330**	**326**	**Capitaux permanents**	**502**	**535**	**563**
Opérations avec la clientèle	**1 725**	**1 863**	**2 002**	*dont fonds propres*	*317*	*365*	*373*
dont créances nettes en souffrance	*29*	*40*	*37*	**Opérations avec la clientèle**	**2 354**	**2 976**	**3 080**
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	**1 086**	**1 687**	**1 960**	**Opérations diverses**	**106**	**182**	**145**
Autres postes de l'actif (sommes déductibles des capitaux permanents et opérations diverses)	**94**	**133**	**86**	**Opérations de trésorerie et opérations interbancaires**	**305**	**320**	**586**
Total	**3 267**	**4 013**	**4 374**		**3 267**	**4 013**	**4 374**

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2021	2022	2023
Coefficient net d'exploitation ([frais généraux + dotations aux amortissements] / PNB)	**56,2**	**53,0**	**48,7**
Coefficient de rentabilité (résultat net / fonds propres)	**15,1**	**16,4**	**19,8**
Taux de marge nette (résultat net / produit net bancaire)	**32,3**	**35,6**	**41,0**
Taux brut de créances en souffrance (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	**8,5**	**8,7**	**8,0**
Taux net de créances en souffrance (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	**1,7**	**2,1**	**1,9**
Taux de provisionnement (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	**81,7**	**76,9**	**78,1**

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA [XAF])

	2021	2022	2023
1. Produits bancaires	**395**	**523**	**596**
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	6	14	16
Produits sur opérations avec la clientèle	131	140	142
Produits sur opérations de crédit-bail et de location simple	11	8	6
Produits sur opérations diverses	205	308	363
Produits du portefeuille titres et des prêts à souscription obligatoire	42	54	69
2. Charges bancaires	**159**	**275**	**325**
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	7	14	16
Charges sur opérations avec la clientèle	22	24	20
Charges sur opérations de crédit-bail et de location simple	9	7	5
Charges sur opérations diverses	121	231	284
Charges sur ressources permanentes	0	0	0
3. Produit net bancaire (1 - 2)	**235**	**247**	**271**
4. Produits accessoires nets	0	1	1
5. Produit global d'exploitation (3 + 4)	**236**	**248**	**272**
6. Frais généraux	123	130	122
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	10	1	11
8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)	**104**	**117**	**140**
9. Provisions nettes sur risques	11	8	6
10. Rentrées sur créances abandonnées / pertes sur créances irrécouvrables	- 1	0	- 2
11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)	**92**	**110**	**133**
12. Résultat exceptionnel net	4	- 4	3
13. Résultat sur exercices antérieurs	- 0	10	0
14. Impôts sur les bénéfices	19	28	24
15. Résultat net (11 + 12 + 13 - 14)	**76**	**88**	**111**

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Gabon – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2021	2022	2023
Ratio de couverture des risques (solvabilité)	**16,9**	**16,1**	**14,7**
Rapport de liquidité	**180,8**	**197,5**	**176,6**

Source : Commission bancaire de l'Afrique centrale.